Formation sur les risques mécaniques.

Personnes concernées **Type de formation:** Présentiel

Habilitation mécanique **Mo**: toute personne amenée à réaliser des opérations d'ordre non-mécanique à proximité d'installations ou d'équipements mécaniques en exploitation—**L'exécutant non mécanique.**

Habilitation mécanique **M1**: toute personne amenée à intervenir en milieu industriel sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques—**L'exécutant mécanique.**

Habilitation mécanique **M2**: toute personne amenée à encadrer du personnel devant intervenir seul en milieu industriel sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques—**Le chargé de travaux.**

Habilitation mécanique **MR**: toute personne amenée à encadrer un exécutant ou devant intervenir seul en milieu industriel sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques/ Toute per-

Pré requis

- Mo: aucun pré-requis.
- M1: aucun pré-requis.
- M2 et MR 1.5 jours: aucun pré-requis.
- M2 et MR 1 jour: Titulaire de l'habilitation Sécurité Niveau 2.

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Objectifs

Habilitation mécanique **Mo :** Être sensibilisé sur les risques mécaniques et thermodynamiques et être informé sur les règles à adopter lors de ces interventions.	Habilitation mécanique **M2**: Savoir faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques lors de travaux et savoir organiser les travaux sur tous les ouvrages mécaniques en respectant les prescriptions de sécurité collectives et individuelles liées à l'activité.
Habilitation mécanique **M1 :** Savoir appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques lors d'intervention et savoir intervenir sur tous les ouvrages mécaniques en respectant les prescriptions de sécurité collectives et individuelles liées à l'activité.	Habilitation mécanique **MR:** Savoir faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques lors d'intervention et savoir organiser les interventions sur tous les ouvrages mécaniques en respectant les prescriptions de sécurité collectives et individuelles liées à l'activité.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

Durée

- Mo: 3.50 heures (0.5 jour)
- M1: 7 heures (1 journée)
- M2 « initial » : 10.50 heures (1.5 journée)
- M2 (titulaire de l'habilitation Sécurité Niveau 2) : 7 heures (1 journée).
- MR « initial » : 10.50 heures (1.5 journée)
- MR (titulaire de l'habilitation sécurité Niveau 2) : 7 heures

Moyens pédagogiques

* Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo-projecteur.
* Support pédagogique remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.
Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

2. Généralité.
Les définitions (danger, risque, accident, incident, situation dangereuse…).
Les principes généraux de la prévention.
Les statistiques des accidents du travail.

3. Les dangers et les risque mécaniques et thermodynamiques.
L'écrasement—Le choc—Le bruit—Les vibrations—Les brûlures—Les rayonnements infrarouges—Les projections…

4. La prévention des risques.
La signalisation et la consignation,
Les régimes d'intervention,
Les mesures de protections collectives et individuelles.

5. Le contexte règlementaire.
Le plan de prévention,
Les articles du Code de Travail applicables,
Le droit d'alerte et de retrait,
Les responsabilités pénales.

6. Le rôle de l'intervenant.
Les titres d'habilitations en mécanique,
Le rôle et les responsabilité,
La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

*Les **chapitres 7 et 8** concernent uniquement le public M2 et MR non titulaire de l'habilitation Sécurité Niveau 2.*

7. L'organisation de la prévention lors des interventions (MR) et des travaux (M2)
Le plan de prévention,
L'autorisation de travail,
Les consignes et les modes opératoires.

8. Etude de cas « préparation d'une intervention mécanique ».
La rédaction du mode opératoire,
L'analyse des risques
La définition des mesures de prévention.

9. Evaluation des connaissances.

- Questionnaire de type QCM

Mo : 10 questions portant sur l'ensemble du thème (pas de questions éliminatoires)

M1 M2 MR : 20 questions portant sur l'ensemble du thème (pas de questions éliminatoires)

- correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.

SAS au capital de 9 000€ RCS LE HAVRE 2002 B44 SIRET : 440 323 509 00040 APE 8559A
Siège social : ZAC du Campdolent, 10 Avenue du Cantipou 76700 HARFLEUR Tél : 02 35 45 00 41 — Mail : contact@elevaction.fr